

# CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 MARS 2023

## VI- DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

### **Rapport n°2 : Approbation du Cahier des Charges de cession des terrains de la ZAC de Carget**

Mme la Présidente informe l'assemblée que le cahier des charges de cession des terrains a pour objectif de :

- rappeler les obligations réglementaires en matière d'urbanisme applicable à la zone AUYa du plan local d'urbanisme dans laquelle se situe la ZAC du CARGET
- préconiser des mesures environnementales et d'insertion paysagère afin d'inscrire l'ensemble des parcelles de la ZAC de CARGET dans une démarche d'ensemble.

Ce cahier des charges sera signé par tout acquéreur ou potentiel acquéreur d'un ou plusieurs lots de la ZAC de CARGET.

Ce cahier des charges engage celui-ci à respecter les obligations réglementaires et les prescriptions.

Tout preneur d'un ou plusieurs lots devra donc respecter les prescriptions, et suivre les recommandations précisées dans le document présenté.